



Entente
Oise-Aisne

des rivières et des Hommes

Compiègne, le 12 juin 2024

*Membres du comité de pilotage
du PAPI d'intention de la vallée de l'Oise*

Le Président

V/REF :

N/REF : EOA/FP/225/2024

Affaire suivie par : François PARIS francois.paris@oise-aisne.fr 06 27 49 10 36

Copies : MAN, FP, chrono

OBJET : PAPI d'intention de la vallée de l'Oise : comité de pilotage et appel à candidature pour le portage d'actions dans le futur PAPI complet

**PJ : Compte-rendu du comité de pilotage du 26 avril 2024
Modèle de fiche-action**

Madame, Monsieur,

Le comité de pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de la vallée de l'Oise s'est réuni le 26 avril 2024 à la Préfecture de Beauvais. Vous trouverez joint à ce courrier le compte-rendu des échanges.

Le PAPI d'intention de la vallée de l'Oise est la réponse opérationnelle aux stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI) des quatre territoires à risque important d'inondation (TRI) du bassin de l'Oise (*TRI de Chauny-Tergnier La Fère, Compiègne, Creil et de la Métropole francilienne en Val-d'Oise*). Ce dispositif de l'Etat offre un cadre partenarial aux collectivités afin de promouvoir une approche globale de gestion du risque d'inondation, mettre en place des actions concrètes et améliorer les synergies entre acteurs.

Lors du comité de pilotage, un bilan opérationnel et financier du PAPI d'intention sur la période 2020-2024 a été dressé aux participants avec un panorama des actions engagées par les collectivités avec le soutien des partenaires financiers inscrits dans cette démarche. Établi sur la période 2020-2024, le PAPI d'intention d'un montant prévisionnel initial de 6,4 millions d'euros affiche un taux de réalisation de près de 70% (4,4 millions d'euros engagés). L'Entente, en tant que structure animatrice, a assuré le pilotage et la coordination du programme afin de sensibiliser, engager et conduire les mesures de prévention à mettre en œuvre au sein des territoires. Une dynamique de concertation est également engagée avec les acteurs locaux au travers d'instances thématiques.

11 cours Guynemer
60200 Compiègne
03 44 38 83 83
entente@oise-aisne.fr
oise-aisne.net

Entente Oise-Aisne
Syndicat mixte / Établissement Public Territorial de Bassin
FACEBOOK et TWITTER : @EptbOise

Il a été rappelé lors du comité de pilotage que le PAPI d'intention est la première étape d'une démarche complète. L'ambition est à présent de poursuivre la stratégie de résilience et d'assurer une continuité dans la dynamique engagée avec l'élaboration d'un nouveau programme dit de PAPI complet sur une durée de 6 ans à compter de 2025. Le PAPI complet vise à rassembler les maîtrises d'ouvrage et les partenaires financiers, dans un ensemble cohérent d'actions pour réduire les dommages et agir pour la prévention des inondations.

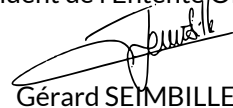
En tant qu'animateur du programme d'actions, je souhaiterais recueillir votre éventuel positionnement pour le portage d'actions à intégrer au PAPI complet. Les actions types éligibles sont listées de manière non exhaustive dans la présentation du comité de pilotage, disponible au lien suivant : www.oise-aisne.net/activités/papidi-vallee-oise/. Elles peuvent permettre aux structures de recevoir des financements pour la réalisation de leurs actions. **Je vous invite à transmettre à mes services vos intentions d'actions à inscrire au futur PAPI avant le 31 octobre 2024.** Le modèle de fiche-action joint à ce courrier vous permet de connaître dès à présent les éléments qui seront à préciser par la suite. Votre retour sur vos intentions d'actions à la date butoir est très important pour être en mesure de proposer à la labellisation un programme cohérent courant 2025.

Je précise que, pour ses membres, l'Entente Oise-Aisne portera des actions entrant dans le champ de compétence de la prévention des inondations. D'autres actions relatives par exemple à la gestion de crise (réalisation de PCS, de PICS, ...) ou à la gestion d'équipement et des réseaux (volet inondation d'un schéma directeur d'assainissement, de gestion des eaux pluviales, ...) ou encore à l'intégration du risque lors de la révision de documents de planification (PLU, PLUI, SCOT) peuvent être intégrées au programme.

Je vous remercie pour votre implication dans l'élaboration du PAPI complet et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite de cette démarche. Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information relatif aux modalités d'intégration d'actions dans le futur PAPI.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de l'Entente Oise-Aisne



Gérard SEIMBILLE